

**CGO : Merci qui ?**

**La chronique de Gérard  
l'Alsacien**

**LE MAGAZINE ALSACIEN QUI OSE !**

**HEB'DI**

**CE SONT TOUJOURS LES CONS QUI  
L'EMPORTENT QUESTION DE SURNOMBRE ?**

SAN ANTONIO

**Pour ne pas dire maboul**



**La boule du mois**

**APRÈS LE SANG CONTAMINÉ, APRÈS LE MÉDIATOR :**

**UN NOUVEAU SCANDALE MÉDICAL ?**

**MALADIE DE LYME**

**80%**

**des Alsaciens**

**en contact avec des agents  
responsables de la maladie !**

**2,50€**

3



782878 802500  
Numéro 35 - Juin 2012

## MALADIE DE LYME :

# HUIT ALSACIENS SUR DIX EN DANGER !

Dossier réalisé par TH

## « Une pandémie égale au moins à celle du Sida »

Luc Montagnier, biologiste, Prix Nobel de médecine, a découvert le virus responsable du SIDA.

80 % des Français seraient porteurs de *Borrelia*, une maladie particulièrement présente en Alsace

Il y a quelques semaines, Strasbourg a connu deux faits divers a priori anodins. En fait, il semblerait qu'ils ne représentent que la face visible d'un immense scandale sur fond de maladie de Lyme.

Venue des pays de l'Est, cette maladie est bien connue en Alsace, l'une des régions françaises les plus touchées.

Selon l'Agence Régionale de la Santé (ARS), tout commence par une morsure de tique portant la borréliose de Lyme, et se termine par une bonne dose d'antibiotiques. Enfin, a priori...

Pour savoir si une tique porteuse de la borréliose s'est attaquée à vous, il suffit de faire une prise de sang. Trois jours plus tard, dans votre boîte aux lettres, vous saurez selon les résultats du test répondant au doux nom d'Élisa, si vous avez ou non la maladie de Lyme.

Pour la même maladie, les laboratoires allemands utilisent le test Western Blot Mikrogen. Curieusement, dans ce pays, près d'un million de personnes serait atteint de la maladie de la Lyme, alors que chez nous, au pays de Pasteur, il n'y aurait que quelques dix mille malades.

Tel un nuage radioactif, la borréliose de Lyme ne passerait pas le Rhin !

A priori non, puisqu'il s'avère

qu'un laboratoire strasbourgeois utilise les deux tests (Élisa et Western Blot Mikrogen). Le laboratoire Schaller, puisque c'est de lui qu'il s'agit, obtient nettement plus de résultats positifs avec le test Western Blot qu'avec le test Élisa.

Le problème est que les autorités françaises ne se baseraient que sur les résultats du test Élisa. Estimant que cette maladie est par conséquent "rare", peu de recherches ont été effectuées, peu

l'autruche.

Outre-Rhin, des médecins et des services spécialisés existent dans la plupart des villes.

L'affaire ne s'arrête pas là, loin de là : au mois de février, l'ARS fait fermer le laboratoire Schaller au prétexte de « conditions de fonctionnement non conformes aux normes (...) notamment aux conditions d'hygiène, de sécurité du personnel, de conformité des locaux... »

Tout porte à croire que la réelle

**La Lyme est une maladie chronique, les traitements antibiotiques seraient aussi dangereux qu'inefficaces**

laboratoire seraient en cause (...) des tests déclarés positifs à tort ».

### Une querelle de spécialistes

Viviane Schaller, qui s'est fortement intéressée à la maladie de Lyme, a fait le choix en 2007 d'utiliser le test Western Blot fabriqué en Allemagne, beaucoup plus cher, mais selon elle, nettement plus efficace (voir encart).

Au même moment, aux États-Unis, le Docteur Waisbren, après quatre ans de recherches où il a suivi plus de 50 cas de borréliose de Lyme, publie un important essai. Il conclut que la Lyme est une maladie chronique, les traitements antibiotiques seraient



de médecins sont spécialisés. Peu inquiètes des différences de résultats et de traitements existant entre les deux pays, l'AFSSAPS (Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé) et l'ARS (Agence régionale de la santé) jouent la politique de

raison de ce cette décision de fermeture est dans la deuxième partie du communiqué de l'ARS : « Les tests diagnostiques de la maladie de Lyme réalisés par ce

**Les tests de détection ne sont absolument pas fiables**





aussi dangereux qu'inefficaces. Le docteur Waisbren subit de fortes pressions de la part de ses confrères et des institutions médicales américaines comme en France.

Une autre sommité américaine spécialiste de la maladie de Lyme annonce que la borréliose est la maladie vectorielle qui se développe de la manière endémique la plus importante dans le monde, elle simule n'importe quel processus de maladie connu en médecine, et les tests de détection ne sont absolument pas fiables.

A contrario, le docteur Pierre Kieffer, dans un article de L'Alsace intitulé « Tout n'est pas Lyme et Lyme se traite facilement », dit : « des traitements à base d'antibiotiques sont très efficaces, validés scientifiquement. Quand ils sont administrés selon les recommandations, ils permettent une guérison systématique. J'ai eu l'occasion de traiter plusieurs milliers de malades atteints de Lyme et aucun n'a vu de façon objective son état s'aggraver après le traitement. Donc, ils ont par conséquent tous guéri de l'infection, même si quelques uns ont gardé quelques séquelles du fait d'une mise en route trop tardive de l'antibiothérapie... »

De son côté, le professeur Luc Montagnier, Prix Nobel de médecine 2008, est convaincu que la maladie de Lyme peut dégénérer en infection chronique et qu'à ce titre, elle doit être prise au sérieux.

Les membres de l'association « Lyme sans frontières » basée à Strasbourg dénoncent le fait que la maladie de Lyme fasse l'objet d'un déni par les pouvoirs publics. Ils réclament l'arrêt du harcèlement et de la répression des professionnels de santé qui luttent contre cette maladie par des méthodes qui

ne plaisent pas aux institutions médicales. (voir notre encart sur l'association)

## Un médicament interdit

Bernard Christophe, gérant des laboratoires Nutrivital à Mundolsheim, s'intéresse de longue date à la maladie de Lyme, alerté par de nombreux patients qui n'auraient pas été soignés par les antibiothérapies et les méthodes officielles de détection de la maladie, comme le test Elisa.

Il travaille sur un produit nouveau, le Tic-Tox, à base de sariette, girofle, camomille sauvage actualisé lors d'une piqûre de la tique. Mais également ultérieurement pour détruire la bactérie.



De nombreux patients, après un traitement antibiotique non satisfaisant, disent avoir guéri ou au moins se sentir nettement mieux après avoir pris du Tic-Tox.

D'autres disent ne voir aucune amélioration, aucun ne s'est plaint d'effets indésirables.

Depuis peu, la vente, la fabrication, la prescription et l'utilisation du Tic-Tox du laboratoire Nutrivital sont interdites par l'AFSSAPS. La raison officielle serait que ce produit n'a pas d'autorisation de mise sur le marché (AMM) délivrée par l'AFSSAPS.

Selon Nutrivital, aucun accident ou incident ne serait à déplorer sur le produit qui est commercialisé depuis quinze ans

Il est, de plus, étonnant que l'AFSSAPS interdise un produit naturel composé d'huiles essentielles.

En fait, l'AFSSAPS cherche la petite bête : le flacon de 15 ml de Tic-Tox contient 0,3 ml d'huile essentielle de sauge officinale. Un produit en vente, mais réservé aux pharmaciens.

Pour information, Bernard Christophe, le gérant de Nutrivital, est docteur en pharmacie, spécialisé en phyto-aromathérapie depuis quarante ans.

Par la présence de sauge officinale, le Tic-Tox contient également de la thuyone, un produit qui pourrait être dangereux à forte dose.

Cette même thuyone se trouve dans l'absinthe, une boisson très fortement alcoolisée et en vente libre. Cherchez l'erreur !

On peut également s'étonner que l'AFSSAPS réagisse si rapidement contre le Tic-Tox, alors qu'il a fallu de nombreuses années pour qu'elle réagisse dans l'affaire du Médiator.

Le développement de cette maladie pourrait avoir des effets irrémédiables, tout laisse à penser que par ce déni médical, nous allons connaître un nouveau scandale du type « sang contaminé ».

Interrogé, un médecin-conseil de la Sécurité sociale du Haut-Rhin, qui veut garder l'anonymat, nous dit que les tests autres qu'Élisa sont

une supercherie. Certains médecins, qui avaient conseillé le laboratoire Schaller à leurs patients, seraient actuellement inquiétés par la Sécurité sociale. Le même médecin-conseil insiste lourdement sur les dangers de certains médicaments développés par le laboratoire Nutrivital, sans toutefois pouvoir citer le nom d'un seul produit. Le Tic-Tox est en vente libre en Allemagne.

## Juste un problème de gros sous ?

La bataille de ces médecins et experts a-t-elle pour seul but une avancée médicale ?

Peut-être, mais la conclusion de Bernard Christophe lors de la conférence sur la borréliose fait

**Tout laisse à penser que par ce déni médical, nous allons connaître un nouveau scandale du type « sang contaminé »**

froid dans le dos : « La borréliose est une pandémie apparemment occultée pour des raisons basement financières puisque c'est certainement la maladie qui, actuellement, avec ses nombreux symptômes différents (800) est celle qui rapporte le plus aux différentes industries pharmaceutiques qui ont besoin de plus en plus de malades pour faire progresser leurs actions en bourse... Méditez cela et vous trouverez la vérité... »

**A voir, l'interview du professeur Montagnier, biologiste virologue, prix Nobel de médecine 2008. A voir sur sur notre site [www.hebdi.com](http://www.hebdi.com) ou sur :**

**[http://www.dailymotion.com/video/xp9s0k\\_pr-montagnier-emergence-de-borrelia-maladie-de-lyme-autisme-2-2\\_webcam?fbclid=205](http://www.dailymotion.com/video/xp9s0k_pr-montagnier-emergence-de-borrelia-maladie-de-lyme-autisme-2-2_webcam?fbclid=205)**

# D'OÙ VIENT CETTE MALADIE ?

La maladie de Lyme, appelée aussi borréliose de Lyme, est une infection bactérienne transmise à l'homme par les morsures de tiques, mais aussi, on le sait aujourd'hui, par les puces, les moustiques, les mouches, les taons, les aoûtats, les araignées, certains autres insectes. La maladie pourrait également être transmise par voie materno-fœtale.

C'est le Dr Burgdorfer, chercheur biologiste, qui isola le premier responsable de cette maladie. En 1976, dans le village de Lyme, aux Etats-Unis, le chercheur sera en effet consulté pour répondre à un problème préoccupant concernant 39 enfants atteints d'arthrite rhumatoïde.

Depuis, aux Etats-Unis, ce fléau qu'est la maladie de Lyme est considéré et pris en compte avec beaucoup d'attention.

Selon les médecins du groupe Chronimed, la France est le quatrième pays d'Europe touché par un développement galopant de la maladie dans une ignorance absolue de la part du grand public et une méconnaissance quasi généralisée du sujet pour les professionnels de la santé.

Ainsi, une très grande majorité de la population française (probablement plus de 80 % selon de récentes études) serait infectée par la borréliose de Lyme sans le savoir, en raison des difficultés liées à la détection et donc de son sous-diagnostic. De nombreux auteurs et médecins estiment aujourd'hui que ce fléau, très insuffisamment connu et considéré en France, relèvera bientôt de la santé publique.

Non soignée, cette maladie peut, à terme, affecter la plupart des organes humains, de manière aiguë et/ou chronique avec des effets différents selon les organes et les patients, et finalement conduire à des handicaps physiques et mentaux graves.

**Non soignée, cette maladie peut, à terme, affecter la plupart des organes humains**

Une personne infectée va être envahie, bien sûr, par la forme « active » du spirochète. Mais il faut également considérer les formes



**La France est le quatrième pays d'Europe touché par un développement galopant de la maladie dans une ignorance absolue de la part du grand public et une méconnaissance quasi généralisée du sujet pour les professionnels de la santé**

kystiques de ces bactéries, formes qui se développent dans l'organisme parallèlement à l'infestation lorsque celle-ci a lieu.

En fonction des différents stades d'évolution de la maladie, les symptômes relatifs aux organes et structures touchés apparaissent sous différentes formes. Il faudra donc considérer trois cas possibles correspondant aux trois stades de la maladie.

- Le stade 1 est le plus connu. Il concerne la personne qui, par exemple, est mordue par une tique. Cette morsure est parfois suivie quelques temps plus tard de l'apparition d'un érythème migrant (sorte d'éruption cutanée prenant la forme d'un anneau rouge,

lequel s'étend en s'élargissant de manière excentrique) associé à une forte fièvre, et éventuellement d'une paralysie faciale ou oculaire. Facilement identifiable grâce à l'apparition de l'éruption cutanée, la maladie de Lyme est, à ce stade, aisément confirmée par une sérologie. Un traitement adapté permet en général de « guérir » en une quinzaine de jours. On peut aussi être piqué sans pour autant que la moindre manifestation « typique » ne survienne.

- Le stade 2 est déjà plus difficile à identifier. La personne a été piquée il y a longtemps (plus d'un an) sans aucun signe particulier d'infection. Certains troubles commencent à apparaître. Ce peut être un début de dépression, une irritabilité légèrement accrue, des douleurs par-ci, par-là, sans aucune raison apparente, une soudaine baisse de vision, des troubles cardiaques, des

modifications biologiques décelées dans un laboratoire en ville.

- Le stade 3 concerne la personne infectée depuis des années. Elle n'a peut-être jamais été piquée par un insecte ou ne s'en souvient plus. Ou bien, si elle a été infectée et qu'elle le sait, elle a sans doute été « soignée », mais, en fait, n'a pas été « guérie », contrairement à ce qui lui a été annoncé. Car, au fil du temps, se sont rajoutées des co-infections et les formes kystiques ou résistantes se sont développées dans l'organisme le quel a, peu à peu, été insidieusement envahi par les spirochètes. Cinq, dix ou vingt ans plus tard, son état est alors vraiment dégradé — mais on lui dira sans doute que tout cela est dû à autre chose, ou que c'est psychosomatique. Enfin, n'oublions pas la contamination materno-fœtale et son évolution silencieuse.



Parmi les symptômes les plus fréquemment observés, on trouve :

- un syndrome de fatigue chronique (SFC),
- la fibromyalgie (fatigue, douleurs musculaires, problèmes de sommeil, troubles digestifs...),
- des maux de tête permanents et le sentiment d'avoir le « cerveau dans le brouillard »,
- des troubles visuels,
- des picotements dans les yeux,
- des troubles du sommeil,
- des douleurs migrantes,
- des acouphènes,
- des crampes et des sueurs nocturnes,
- des troubles cardiaques et respiratoires,
- un paralysie faciale,
- une dépression chronique,
- des douleurs articulaires, notamment dans les genoux, le dos, le cou (cervicales)
- des inflammations ligamentaires,
- des maux d'estomac et d'intestin,
- les troubles métaboliques du foie,
- des alternances diarrhée-constipation,
- la sensation de « jambes qui s'effondrent » au cours de la marche,
- des inflammations ganglionnaires qui apparaissent sans raison ici et là,
- des difficultés d'élocution,
- des difficultés de concentration,
- des sautes d'humeur chroniques,
- une hypersensibilité à tout contact sur la peau, etc.

Judith Albertat, d'après son livre « Maladie de Lyme, mon parcours pour retrouver la santé »



## TÉMOIGNAGE

Il y a une douzaine d'années, régulièrement, je ressentais une forte fatigue. Un simple surmenage, m'avait alors expliqué un médecin. Nous étions au mois de mars, je décidais de passer une semaine dans le froid de Saint-Pétersbourg. Des nuits de plus de seize heures me permettaient de dormir longtemps ; le jour, je marchais dans les environs de la perspective Nevski.

Je retourne chez le médecin quelques semaines après, la fatigue persistait, de plus des douleurs aux articulations apparaissaient de plus en plus fréquemment.

Cette fois, c'est vers un rhumatologue que je suis dirigé. En quelques minutes, celui-ci m'explique qu'il ne peut rien pour moi. La fatigue et le stress seraient dus à une dépression nerveuse. Il me conseille des antidépresseurs et un bon psy.

Obéissant à ce spécialiste, je m'abonne au Prozac et passe de longues heures dans un canapé à répondre à des questions sur mon père...

Sans résultat : je passerai également chez un cardiologue, un gastro-entérologue.

Après cinq ans de fatigue et de douleurs, une étudiante en médecine, qui remplaçait mon vieux docteur en congé, me parlait pour la première fois d'une maladie que l'on peut attraper après une morsure de tique. La maladie de Lyme.

Petit tour au labo, prise de sang, et bingo : je suis positif au test, j'ai la maladie de Lyme !

Enfin, je savais pourquoi, à 45 ans, je marchais parfois comme un papy, pourquoi j'étais tellement fatigué.

Une bonne cure d'antibiotiques, et bientôt tout cela ne sera que souvenir !

Les trois semaines d'antibiotiques ont été suivies de six semaines de traitement quelques mois après. Les microbes m'aimaient bien, ils ne voulaient plus partir. Selon les tests utilisés, les résultats étaient tour à tour positifs ou négatifs. Ce qui

mettait les médecins dans un bel embarras.

La promenade de santé de spécialiste en spécialiste continuait. Un expert en Lyme du nouvel Hôpital civil de Strasbourg m'a expressément renvoyé chez moi sous prétexte que les antibiotiques avaient fait leur travail : j'étais selon lui en bonne santé.

Une neurologue de Haguenau, chose exceptionnelle chez les spécialistes, a pris le temps de s'intéresser à mon cas. Prise de sang, ponction lombaire, bigoudis électriques. La docteure K. remarque de nombreuses anomalies qui pourraient expliquer les douleurs, sans en connaître les causes.

Cela fait dix ans que je cours après une maladie qui joue à cache-cache.

Mon état se dégrade, certains jours je fais trois siestes par jour, parfois le moindre déplacement est douloureux, il m'arrive même quelquefois de ressentir comme un brouillard dans le cerveau, impliquant des difficultés à me concentrer...

Fataliste, j'arrête de consulter...

Il y a un mois, un article dans la presse locale annonce la fermeture du laboratoire Schaller pour une sombre histoire de test de la maladie de Lyme.

Je m'y intéresse et découvre l'association « Lyme sans frontières », le livre de Judith, le déni des autorités médicales.

Je reprends espoir, même si la guérison peut être longue, très longue !

Longtemps, j'ai fait confiance au corps médical.

TH

**Cela fait dix ans que je cours après une maladie qui joue à cache-cache.**

# LE SCANDALE DU TIC-TOX

L'AFSSAPS a décidé d'interdire la vente, la fabrication, la prescription et même l'utilisation du Tic-Tox du laboratoire Nutrivital à Mundolsheim.

La raison : le Tic-Tox ne bénéficie pas d'une autorisation de mise sur le marché (AMM) délivrée par l'AFSSAPS. Pour ce produit commercialisé depuis une quinzaine d'années, il n'y a jamais eu ni accident, ni incident. Bien au contraire !

D'ailleurs, jamais une AMM n'a été nécessaire pour un produit naturel composé d'huiles essentielles. Mais, selon l'AFSSAPS, le flacon de 15 ml de Tic-Tox contient 0,3 ml d'huile essentielle de sauge officinale, laquelle contient de la thuyone.

La thuyone à haute dose peut être dangereuse. Est-ce parce que certaines personnes pourraient consommer plusieurs flacons de Tic-Tox le matin

dans leur café que l'AFSSAPS a interdit ce produit ?

Il semble que cette démarche vise à supprimer une approche différente de la maladie de Lyme.

Bernard Christophe, patron des laboratoires Nutrivital dit avoir porté plainte contre le procureur de la République, deux « experts » de la borréliose de Lyme, un laboratoire français, l'AFSSAPS et l'Ordre des Médecins pour non-assistance à personnes en danger.

C'est, selon lui, la raison qui a provoqué l'interdiction de fabriquer et commercialiser le Tic-Tox.

Diplômé d'État en pharmacie, spécialisé en phytoaromathérapie, Bernard Christophe étudie la maladie de Lyme depuis plus de quinze ans.

TH

## « Maladie de Lyme, mon parcours pour retrouver la santé »

*Une femme pilote, Judith Albertat, instructeur dans une grande compagnie aérienne, voit son état de santé se dégrader soudainement : douleurs physiques de plus en plus insupportables, difficultés à parler, hallucinations visuelles, fatigue intense...*

*Elle consulte un, deux, dix médecins, trouve les meilleurs spécialistes, passe des dizaines d'exams médicaux... Mais personne ne parvient à identifier la cause de ses souffrances. On finit par lui conseiller de consulter un psychiatre.*

*Convaincue au contraire que ses troubles sont bien réels et prête à tout pour en découdre avec le mal qui la ronge, cette femme décide de se battre. Son parcours, décrit dans ce récit*

*autobiographique, va l'amener à comprendre qu'elle souffre d'une maladie chronique en pleine expansion transmise par les tiques, les puces, les moustiques : la maladie de Lyme. Et à découvrir que parallèlement aux traitements proposés, il existe des thérapies alternatives peu connues.*

*Un récit poignant, plein d'humour et de nouvelles pistes de traitement.*

*« Maladie de Lyme, mon parcours pour retrouver la santé »,*

*de Judith Albertat, Editions Thierry Souccar, 16,90 €*



## L'ARS : RÉGIONALE ?

Dans l'affaire du laboratoire Schaller, c'est l'ARS qui a sévi. L'ARS - Agence Régionale de Santé - est cet organisme tout-puissant qui a la charge d'organiser le système de santé en Alsace. En réalité, l'ARS est une entité chargée de mettre en œuvre une politique décidée à Paris. Nous avons mis en garde les responsables politiques alsaciens contre la loi Bachelot du 21 juillet 2009, loi dite « Hôpital, patients, santé et territoires ». Cette loi a dépossédé les élus et les acteurs régionaux de tout pouvoir dans le domaine hospitalier et de la carte sanitaire.

L'Agence Régionale de Santé et son directeur général imposent depuis 2009 leurs décisions de manière autoritaire sans aucun recours. Le directeur général de cette agence appelée «

régionale » n'est pas choisi ni nommé par les autorités régionales ; c'est un fonctionnaire nommé en conseil des ministres.

Le Conseil de surveillance de l'ARS est présidé par le Préfet - tiens donc ! Parmi ses 25 membres, il n'y a que 5 élus locaux. Posons-nous la question : que reste-t-il de régional dans cette Agence de la santé ? Plus rien. On aurait pu penser qu'en récompense de la bonne gestion du système de santé en Alsace, notre région conserverait quelque prérogative. Il n'en est rien. Nous avons été ravalés au régime commun. Ce qui est navrant, mais pas très surprenant, c'est qu'en 2009, au moment du vote, les parlementaires alsaciens ont voté en faveur de cette loi.

## Laboratoire Schaller Des recours et des chômeurs !

Pour clôturer ce dossier, nous avons rencontré le docteur Schaller

Sur ordre de l'ARS, le préfet a ordonné la fermeture de son laboratoire en arguant du fait que des tests de dépistage de la maladie de Lyme ont été « déclarés positifs à tort ».

Pour expliquer cette décision étonnante, l'ARS dans un communiqué dit avoir trouvé des « conditions de fonctionnement non conformes ».

Viviane Schaller envisage de nombreux recours. La docteure en pharmacie ne compte pas en rester là. « Depuis des années, des patients sont maltraités pour des raisons d'incompétences ou de gros

sous .../...il ne faut surtout pas déroger à la version officielle détenue par de soi-disant sommités du monde médical qui persistent à prétendre que la maladie du Lyme se soigne comme une bonne infection, avec quelques antibiotiques ».

Pendant notre entretien, l'une de ses neuf employées l'appelle pour l'encourager, Viviane Schaller lui promet de se battre jusqu'au bout !

Déterminée, elle nous confirme que des recours en justice sont sur le point d'être déposés par ses conseils.

Des actions, que nous allons suivre de près, sont en cour. Nous informerons nos lecteurs.

## L'association « Lyme Sans Frontières »

Pour les membres de l'association, il est inacceptable que, dans le pays des droits de l'homme, des professionnels de santé qui ouvrent de nouvelles voies pour les diagnostics et les soins, soient victimes d'intimidations et traités en parias.

L'objet de l'association est de promouvoir la recherche et l'information sur les diagnostics et les soins de la maladie de Lyme et de défendre les

personnes concernées par la maladie de Lyme. Parmi les combats de l'association, il y a la levée du déni de la maladie de Lyme et sa reconnaissance officielle pour que tout malade puisse être diagnostiqué le plus rapidement possible, pour éviter la douloureuse et longue errance chez des médecins spécialistes. Une errance par ailleurs très coûteuse pour le malade et la Sécurité sociale.

Une pétition initiée par le collectif « Lyme Sans Frontières » est en ligne depuis le 5 mars 2012. Vous trouverez le lien sur notre site.

L'association « Lyme Sans Frontières » a été créée le 24 mars 2012.

**Association Lyme Sans Frontières**

**47 rue du Markstein  
67100 STRASBOURG**

**associationlymesansfrontieres@gmail.com**